

# Elément pour une rupture épistémologique en documentation

AKBAL Mehenni\*

**P**armi les problèmes importants qui se posent à la documentation, celui qui consiste à réfléchir sur sa scientificité occupe une place de choix. En effet, la question de savoir est ce que la documentation est une science à part entière tout comme les sciences biologique, historique etc... est à placer, à notre sens, au centre des préoccupations de la recherche en Information Scientifique et Technique.

Il nous est possible de faire remarquer, par ailleurs, que dans l'optique des réflexions originales, cette ébauche demeure entière, malgré le fait que bon nombre d'auteurs nous ont déjà livré des études épistémologiques relatives au concept documentaire. Prédire, donc, un débat autour de cette problématique n'est pas impossible parce que l'existence d'une littérature abondante sur un sujet n'est pas toujours un signe de bonne santé.

Affirmer par syllogisme la scientificité de la documentation est une grave erreur. L'eriger au rang des sciences par décret signifierait succomber dans une torpeur dogmatique. Les conséquences d'une telle entreprise sont bien souvent encore assez mal appréhendées. Finalement y croire simplement freinerait son développement.

En d'autres termes, cette position nihiliste du caractère scientifique de la documentation, que nous soutenons, nous conduit vers la nécessité tant méprisée de ne pas réduire le documentaliste au rang d'un être asservi à l'immédiat. Il n'a jusque là été que l'esclave d'activités positives qui lui ont permis, peu ou prou, d'essayer de se mettre au diapason de la société. Le documentaliste gestionnaire de la science, qui est de toute évidence l'homme du XXème et du XXIème siècle tout comme l'ingénieur qui fût l'homme du XIXème siècle, finissait souventes fois par se métamorphoser en maître du verbe pour mettre en évidence soit

sa dextérité à manipuler les mots ou son aptitude pour se reconnaître parmi les sectateurs du progrès. Aussi, cette vision nihiliste du caractère scientifique de la documentation permet d'éviter des bavures épistémologiques.

Les raisons de l'inaccession de la documentation au statut incontesté d'objet de connaissance sont à notre sens à rechercher dans l'histoire des bibliothèques et dans l'éthique des bibliothécaires.

La formation des bibliothèques, cathédrales du savoir, objet de la documentation, s'est faite dans les galeries et annexes du cloître des monastères. Ces galeries du savoir furent longtemps le domaine réservé des moines et des philosophes au service d'une religion ou d'une idéologie. Elles ont, en somme, évolué très lentement sur le modèle d'Alexandrine sur lesquelles le cliché de nécropoles typographiques ou encore de cimetières de reliures peut être aisément reproduit. Aussi A. ABDOUN est allé jusqu'à même relever «une frustration chez bon nombre de bibliothécaires, qui tout en sachant les bouleversements liés à l'automatisation continuent à travailler de la manière la plus archaïque qui soit»<sup>(1)</sup>.

Il faudra attendre très longtemps, jusqu'au XXème siècle, pour que soit reformulée la problématique de la documentation dont les efforts constitueront une sorte de «praxéologie»<sup>(2)</sup>.

D'abord, il importe de noter qu'une confusion certaine entoure le concept documentation. Il fût employé pour la première fois par P. OTLET en 1908. Ainsi ; l'Institut International de Bibliographie qu'il créa avec H. La FOTAINE en 1882 devint en 1930 l'Institut International de Documentation. Les travaux de P. OTLET se sont soldés par la publication du «Traité de documentation» en 1934. Ainsi, une nouvelle discipline se formait non sans confusion et figura dans les classifications universelles.

C'est ainsi que E. CURRAS considère la documentation, la science des bibliothèques et l'archivistique comme trois domaines qui forment la science de l'information désignée comme science supérieure<sup>(3)</sup>.

Il faut noter que la confusion qui entoure le concept documentation est dû essentiellement au fait qu'il est imprécis, ambigu et prête à des interprétations nombreuses. Une circonspection donc dans la manipulation de ce vocable s'impose. Par conséquent, ce concept peut être appréhendé, à notre sens, sous deux aspects principaux.

Le premier nous permet de considérer la documentation comme un ensemble d'objets préfabriqués supportant un message dont la dématérialisation ne saurait être envisagée.

Le deuxième se résume dans le fait que ce sont les techniques et expériences accumulées par les hommes pour gérer ces objets.

Il s'agit, donc, de techniques susceptibles de déboucher non sur nulle globalisation et théorisation ; mais non encore de science documentaire.

Il est vrai aussi que malgré le fait que la documentation soit admise comme une activité universelle, nécessaire, indispensable et déterminante pour les sociétés ; elle ne compte pas en revanche beaucoup de théoriciens.

En effet, si la documentation possède un objet de travail matérialisé par l'Information Scientifique et Technique et les organismes qui le gèrent ; elle ne possède pas, en revanche, ne serait ce qu'une méthode de recherche et d'investigation propre à elle et n'est pas régie par des lois scientifiques lui appartenant exclusivement.

Certains contesteront notre thèse en faisant référence à des lois utilisées en documentation et qui ont donné des résultats non négligeables. A titre d'exemple, il nous est possible de citer la «loi» de MORSE ou celle de BRADFORD ou encore le modèle de LOTKA. A ceux là il convient de répondre que ce ne sont pas des lois scientifiques mais ce sont plutôt des régularités.

Par conséquent, ce sont les trois conditions pour ériger la documentation en entreprise scientifique. Ne

retenir qu'une seule, en taisant les autres ou en diminuant leur importance, est une vision empirique et scientifique insoutenable.

Ce constat constitue l'essentiel de notre raisonnement pour douter du caractère scientifique de la documentation. Aussi, cette problématique est loin d'être résolue par la simple affirmation que la documentation existe en tant que discipline universitaire.

Par contre, il ne faut pas exclure que cette situation privilégiée peut lui permettre d'explorer d'autres horizons pour y qu'emander conceptualisation. A défaut, aucune perspective de scientification n'est envisageable.

Ainsi, des liens peuvent être établis entre des disciplines ayant accompli l'achèvement de stades proprement théorétisant et la documentation sans pour autant que ces liens ne soient relégués au rang d'un simple transfert de concepts, de méthodes et de lois.

Néanmoins, il faut se garder de voir dans ces liens établis une perversion de tous ce qui est distinctif de la documentation.

La documentation, en tant que discipline, suit actuellement un processus de développement créatif se traduisant par une rupture épistémologique. Parmi les facteurs qui ont stimulé ce changement ; il faut signaler :

- l'évolution rapide de la technologie,
- le changement social externe en général,
- le changement des dispositions organisationnelles des styles de gestion,
- les changements survenus dans d'autres disciplines telles que l'informatique et les transmissions.

Par conséquent, tout ces facteurs sont autant d'indices et de raisons pour une formulation ou une reformulation d'une nouvelle problématique épistémologique de la documentation. Basée sur le collecte, son traitement et sa conservation ; cette problématique doit se définir un objet, des méthodologies d'approches et enfin des lois.

En effet, la documentation malgré le fait qu'elle ne dispose pas d'une méthodologie de recherche lui appartenant exclusivement ; elle dispose en contre-

partie d'un terrain d'investigation d'une extrême richesse où diverses approches sont applicables. L'intervention de bon nombre de compétences venues de toutes les branches du savoir ne ferait qu'introduire plus d'objectivité scientifique dans la problématique générale de la documentation. Ce qui déboucherait vers la reconnaissance explicite qu'une telle problématique ne saurait être envisagée sans la transdisciplinarité.

L'organisme documentaire est l'exemple tout désigné des secteurs où l'intervention des facteurs humains, matériels, financiers, infrastructurels, organisationnels, sociaux, politiques, juridiques, économiques, culturels etc... rend très difficile l'identification et la localisation des dysfonctionnements qu'il peut recéler.

- Dans ce cas, les méthodologies et les problématiques qu'introduit l'approche systémique constituent des outils méthodologiques qui peuvent aider les concepteurs gestionnaires à trouver des solutions appropriées aux problèmes qui se posent à leurs organismes documentaires de façon à ce que ces derniers évoluent vers une plus haute intégration.

L'apport de l'approche systémique dans la documentation se résume dans les points suivants :

- 1) Elle permet l'homogénéisation du langage.
- 2) C'est un outil pour étudier l'organisme documentaire en tant qu'organisation.
- 3) L'existence de liens entre les éléments qui constituent l'organisme documentaire fait de l'approche systématique une approche synthétique pour son appréhension et l'appréhension des phénomènes qui lui sont liés.
- 4) L'approche systémique permet d'introduire les notions de dynamisme et d'évolutionnisme qui sont certes des caractéristiques extrinsèques à tous les phénomènes mais qui demeurent un repère universel valable pour l'étude de l'organisme documentaire.
- 5) C'est aussi un moyen pour comprendre de façon opérationnelle les notions d'objectifs assignés à l'organisme documentaire, et des besoins exprimés par l'utilisateur son partenaire nécessaire et indispensable.

Il faut admettre, qu'une technique documentaire incarne et est générée par un cadre conceptuel précis. En d'autres termes, les techniques documentaires sont procédurales au service d'un ou de plusieurs objectifs préétablis.

La chaîne documentaire<sup>(4)</sup>, qui est la colonne vertébrale et la raison d'exister de tout organisme documentaire, repose donc sur la structuration, la normalisation et la programmation.

Aussi, la modélisation d'un tel processus signifie introduire des innovations organisationnelles pour rationaliser son fonctionnement.

Par ailleurs, le fonctionnalisme permet de dégager les différentes tâches d'un organisme documentaire pour une meilleure compréhension de son fonctionnement et de ses diverses caractéristiques.

Par conséquent l'approche fonctionnelle et l'approche structurale trouveraient sûrement en documentation une signification et un terrain d'application.

Il est constaté aussi depuis plus d'un siècle un phénomène de « croissance exponentielle » de la production documentaire. Ce phénomène, que d'autres appellent « explosion documentaire » et qui est lié à de nombreux facteurs dont l'évolution vers une plus haute intégration de l'esprit de recherche scientifique et les innovations technique et technologique, est matérialisé par la masse incommensurable de documents produits chaque jour.

La recherche scientifique génère la documentation et cette dernière donne naissance à des connaissances et des idées nouvelles. Ce qui précède peut être reproduit dans le schéma qui se traduirait par le fait que la science se nourrit de la science et/ou que la science nourrit la science. Ceci nous amène à affirmer que l'écart se creuse d'avantage entre le Nord (détenteur de la documentation) et le Sud (démuni de la documentation).

Paradoxalement ; en dépit du fait que le Nord détient toute la documentation mondiale qui d'ailleurs est l'apanage de son pouvoir et de sa domination, le Sud peut y avoir accès parce que la documentation, support du savoir, à la propriété exclusive d'être universelle.

L'explosion documentaire et le caractère diversifié des langues et des disciplines dans lesquelles ces documents sont réalisés sont autant d'éléments pour retenir l'approche sectorielle dans la définition d'une problématique de collecte de la documentation au niveau micro et/ou macro-documentaire.

Cette approche nous permet de :

- 1) Voir l'existence d'attentes documentaires spécifiques à un secteur donné.
- 2) Déterminer la quote part documentaire à acquérir pour chaque secteur.
- 3) Recenser les besoins communs à tous les secteurs.
- 4) Favoriser un secteur par rapport à d'autres, compte tenu de son caractère prioritaire et stratégique.

L'exhaustivité et la pertinence constituent les deux fondements ; certes assez paradoxales, mais, pour nous essentiels, sur lesquels doit s'articuler une telle problématique.

Cette problématique est conditionnée aussi par un autre élément qui est l'utilisateur. Ce dernier joue un rôle prépondérant dans la chaîne documentaire. En ce sens qu'il est généralement sollicité pour la définition de la politique de collecte de la documentation. Il est aussi associé aux techniques et aux méthodes de traitement de cette même masse documentaire. Il est de surcroît hautement intégré dans sa stratégie de diffusion.

De nombreux auteurs ont essayé de cerner l'utilisateur, comme sujet actif, dans le processus de diffusion de l'information et de la documentation. Les modèles présentés prennent l'utilisateur en considération et évoluent en véritable système de communication cyclique. Par conséquent, l'interaction entre l'organisme documentaire et l'utilisateur n'est pas seulement matérialisée par un ensemble de tâches techniques à exécuter, mais c'est aussi la définition d'une problématique de définition des besoins de diffusion de la documentation.

Une problématique de définition des besoins en documentation peut être émise selon deux formules

différentes. La première traduit un contexte de surabondance de la documentation, en ce sens que l'utilisateur est sollicité par de nombreux canaux documentaires. La deuxième formule, contrairement à la première, se rapporte à un contexte de pénurie de la documentation c'est-à-dire que l'utilisateur ne dispose pas d'un autre canal documentaire autre que celui qui lui est proposé.

Aussi, l'existence d'un acte de communication cyclique entre l'organisme documentaire et ses utilisateurs donne une légitimité à l'application de l'approche morale en documentation.

L'attitude, le comportement, l'expression, la perspicacité, le jugement, l'aptitude du documentaliste sont des valeurs dont l'étude serait d'un très grand apport pour la compréhension de cet acte de communication. Il est vrai, et nous n'en disconvenons pas, que ce sont des valeurs éthiques dont l'appréciation diffère d'un contexte socio-culturel à un autre mais qui ne peuvent être occultées dans le fonctionnement d'un organisme documentaire.

L'idéologie aussi est intrinsèquement liée à la documentation. Elle constitue un indicateur très révélateur dans l'étude de la production<sup>(5)</sup>, la collecte, le traitement, la diffusion et la conservation des documents.

Les organismes documentaires peuvent être largement irrigués en organes pourvoyeurs en matière d'information sur laquelle s'appuie le fonctionnement des systèmes idéologiques.

L'approche économique est une approche toute indiquée en documentation. Ceci s'explique par le fait que le document, support de la connaissance, est une marchandise régie par la loi économique de l'offre et de la demande. Ce qui nous permet, dans ce contexte, de parler de la documentation comme bien économique dont l'étude et l'analyse diffèrent d'un système de pensée économique à un autre. La documentation comme industrie et son rôle dans le développement national sont autant de problèmes susceptibles de se voir être élucidés avec cette approche. Il convient aussi de soutenir que l'organisme documentaire est assimilable à une entreprise.

A la fin de cet exposé, qui gagnerait à être complété dans bon nombre de points, notre espoir est d'avoir contribué à couvrir une brèche de recherche dans un domaine où beaucoup reste à faire. Un des problèmes majeurs à régler serait, à notre sens, une refonte épistémologique de la documentation.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

1. ABDOUN (Abdelkrim) - «Les métiers de la documentation face aux

nouvelles technologies». : In : *Revue d'Information Scientifique et Technique*, vol.1, no.1, 1991, p.10.

2. Ce vocable a été introduit par Alfred Victor ESPINAS (1944-1922) pour désigner une science des fonctions.

3. CURRAS (Emilia) - «Some Scientific and philosophical principles of information science». : In : *NACHTRICHTEN fur DOKUMENTATION*, vol.36, no.3, juin 1985, p.151-154.

4. cf. AKBAL (Mehenni) - «Formalisation de la chaîne documentaire». : In : *Revue d'Information Scientifique et Technique*, vol.2, no.2, 1992.

5. cf. ABDOUN (Abdelkrim) - *Le livre à travers la presse : Le cas de l'hebdomadaire national Algérie - Actualité de 1965 à 1988. - Mémoire magister, Institut de bibliothéconomie Alger, 1991.*

l'information primaire notamment des centres de l'Office des Publications Universitaires (OPU) les Universités (avec la production de rapports de recherche etudes...) ainsi que l'Office National des Statistiques (ONS).

Ont participé aussi à ce séminaire les participants occupent de la capitalisation de cette information de la part des Centres nationaux de documentation, les Bibliothèques d'archives, la Bibliothèque Nationale, les Bibliothèques Universitaires et les Bibliothèques d'Institut.

Sur le plan de l'organisation théorique, le premier axe du séminaire met en perspective les différentes facettes pouvant fonder l'organisation future du système national d'information. La focalité d'une telle démarche s'appuie en regard aux grandes transformations des structures socio-économiques et politiques du pays. Elle peut d'ailleurs être investie dans le cadre d'une vision prospective de l'organisation de ce système.

Cependant, cette démarche ne peut être l'économie d'un diagnostic de la situation du système national actuel, certes moins de l'expérience internationale. Les deux axes thématiques complémentaires du séminaire. A cet effet, ce qui est du diagnostic repose d'une part, la connaissance de nos acquis économiques que ce soit sur le plan de la formation du capital humain, l'investissement ou technique et d'autre part une diagnostic et des dysfonctionnements importants.

Quant à l'expérience internationale, elle consiste dans ce que soit le système socio-économique et politique adopté l'intervention de l'Etat pour la promotion

l'heure ou les sociétés et les Etats du monde entier se trouvent confrontés à des mutations majeures résultant de la révolution scientifique et technique de nouveaux modes de production et de consommation et de nouvelles ressources sont valorisées. Dans ce sens, l'information et sa communication de par sa valeur intrinsèque d'une part et de par sa valeur économique d'autre part.

Du point de vue intrinsèque, le rôle de l'information apparaît dans les processus d'aide à la gestion, la planification, la prise de décision, la résolution de problèmes et la recherche scientifique.

Quant à sa valeur économique, elle s'appuie par le fait qu'elle génère tout un écosystème économique appelé «secteur documentaire», basé sur un «socio-industriel» composé des technologies électroniques, d'équipements

De ce fait, l'information a acquis un statut de ressource justifiant l'intervention des pouvoirs publics dans la promotion et la régulation de sa production. Cette intervention se traduit par le passage de la production nationale (a) mise en œuvre par les organismes ayant la plupart du temps une vocation nationale (a) nationale (a) et se connaît comme objectif la création d'un système national d'information (SNI) basé sur :

C'est dans ce sens qu'intervient le séminaire national organisé le 28 et 29 juin 1993 par le CERIST à l'Ecole Nationale Supérieure d'Administration et de Gestion de Bouzarjah et auquel ont participé l'ensemble des partenaires nationaux producteurs